



**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du mercredi 21 novembre 2018**

Avec 55 membres présents ou représentés, sur 72 à jour de leur cotisation, le quorum est atteint.

Le Président Pascal Paré, ouvre la séance à 20h35 en commençant par offrir, avec l'aide de Jimmy Poteau, un cadeau à Gisela Bröker et Heidi Rousseau qui proposent tout au long de l'année des cours de conversation allemande bénévolement.

Notre Président en profite pour remercier également les adhérents qui nous aident en participant aux événements que nous organisons tels que le forum des associations, la fête de quartier, le marché solidaire. Il inclue dans ses remerciements M. Conseil, qui démarche pour nous les associations sportives, et les membres des services municipaux et vie associative qui nous soutiennent tout au long de l'année dans nos démarches.

Rapport moral :

Pascal Paré présente le rapport moral (cf. document joint en annexe 1)

Il est procédé au vote d'approbation du rapport moral : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapports d'activités :

Nicole Rumelhart, Vice-présidente Ecosse, présente le rapport d'activités pour l' Ecosse (cf. document joint en annexe 2)

Il est procédé au vote d'approbation du rapport Écosse : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Yannick Hébert, remplaçant d'Annick Hébert, Vice-président Pegnitz, et secondé par Jimmy Poteau, présente le rapport d'activités de la Commission Allemagne (cf. document joint en annexe 3)

Il est procédé au vote d'approbation du rapport de la Commission Allemagne : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Pascal Paré et Christine Chauvineau, Conseillère municipale nommée par la ville au C.A. en charge de coordonner les échanges inter comités et inter communaux, présentent le compte-rendu des activités avec Comé (cf. document joint en annexe 4)

Il est procédé au vote d'approbation du rapport des activités avec Comé : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Yannick Hébert, Trésorier, présente le bilan financier (cf. document joint en annexe 5)

Il est procédé au vote d'approbation du rapport financier : le rapport est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement partiel des membres du CA :

Pascal Paré rappelle que le Conseil d'Administration est constitué de 9 membres élus par l'Assemblée Générale et renouvelables par tiers chaque année, et de 6 membres, élus municipaux désignés par le Conseil Municipal.

5 postes sont à pourvoir pour 2018/2019 :

- Yannick Hebert, sortant, qui remplaçait Catherine Swietlick, démissionnaire sortante cette année. Yannick Hebert se représente,
- Zahra Haouchine qui arrive en fin de mandat et ne souhaite pas se représenter,
- Dominique Pajot qui est sortant mais se représente,
- Annick Hebert qui démissionne de son poste de vice-présidente Allemagne (sortante en 2020),
- Georges Swietlick, décédé, sortant en 2019.

Trois adhérents sont candidats sur les trois postes ouverts : Corinne Chanourdie, Lynda Nori et Jimmy Poteau qui se présentent à tour de rôle.

L'Assemblée étant d'accord à l'unanimité pour faire un seul vote, il est procédé à l'élection des 3 candidats : **ils sont élus à l'unanimité.**

Questions diverses concernant :

- L'augmentation du montant des cotisations :

Afin de limiter le déficit budgétaire de notre association pour 2018/2019 qui s'élève à – 1889.18€ pour l'année écoulée, Yannick Hébert propose plusieurs actions dont l'augmentation de la cotisation. Il propose ainsi une cotisation familiale à 25 € et une individuelle à 20 €.

L'ensemble de l'assemblée comprenant l'importance de cette mesure pour notre futur budget de fonctionnement valide cette augmentation à l'unanimité.

- la messagerie :

Nous reparlons des problèmes qu'ont certains adhérents à lire et ouvrir les pièces jointes envoyées sur la messagerie du Comité. Marc Rumelhart propose que l'on se rapproche de la Calibeurdaine qui n'a pas ce genre de problèmes. Pascal Paré approuve cette idée et promet d'étudier ce sujet avec Dominique Pajot.

Clôture :

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, Pascal Paré clôt l'Assemblée Générale à 22h20 et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié et une part de gâteau.